

KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 MARCQ EN BAROEUL

DELOITTE ET ASSOCIES SA
78 Rue de la Chaude Rivière
59800 LILLE

CCI de Région Hauts de France
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
CCI de Région Hauts de France
299 Boulevard de Leeds 59777 LILLE

KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 MARCQ EN BAROEUL

DELOITTE ET ASSOCIES SA
78 Rue de la Chaude Rivière
59800 LILLE

CCI de Région Hauts de France

299 Boulevard de Leeds 59777 LILLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres élus et aux membres de l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Hauts de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Hauts de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs

perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres élus et aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

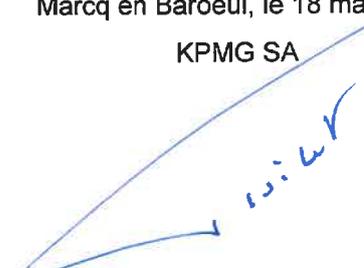
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 18 mai 2022
KPMG SA

Frédéric NOIRET
Associé

Lille , le 18 mai 2022
Deloitte et Associés

Pierre Marie MARTIN
Associé

ACTIF	Exercice au 31/12/2021			Exercice au 31/12/2020
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	2 440 676,69	256 381,19	2 184 295,50	
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	504 887,79	504 887,79		
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	9 593 283,68	8 702 837,88	890 445,80	1 190 594,11
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	425 476,01	173 244,13	252 231,88	4 876 574,27
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	21 036 329,34	2 132 806,99	18 903 522,35	19 250 613,87
CONSTRUCTIONS	292 143 567,07	147 429 350,32	144 714 216,75	145 078 479,60
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	18 165 562,11	13 960 732,56	4 204 829,55	4 488 698,85
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	32 037 908,19	27 424 276,48	4 613 631,71	3 988 788,48
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	5 941 827,99		5 941 827,99	11 054 895,38
IMMOBIL MISES EN CONCESSION	282 511 714,04	169 834 423,86	112 677 290,18	117 557 257,05
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	32 906 852,31	2 922 276,10	29 984 576,21	28 873 025,97
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	15 956 209,21	1 508 913,74	14 447 295,47	21 235 587,62
AUTRES TITRES IMMOBILISES	81 288 324,05	3 169 292,36	78 119 031,69	50 941 299,11
PRETS	2 293 295,28	71 651,04	2 221 644,24	2 234 497,18
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	1 037 484,61		1 037 484,61	294 019,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	798 283 398,37	378 091 074,44	420 192 323,93	411 064 331,06
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.	120 074,98		120 074,98	110 102,82
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	35 119 347,82	6 373 760,00	28 745 587,82	33 141 403,16
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES	1 249,55		1 249,55	1 019,98
AVANCES ET ACPDES VERS/. CDES	65 074,99		65 074,99	127 155,95
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	28 507 872,02	3 150 220,83	25 357 651,19	19 310 536,15
AUTRES	11 150 578,18		11 150 578,18	12 915 402,31
CREANCES DIVERSES (3)	14 840 944,33	2 579 388,96	12 261 555,37	15 131 237,48
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	28 612 523,99		28 612 523,99	49 565 282,91
DISPONIBILITES	52 201 552,71		52 201 552,71	41 669 569,13
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	666 786,47		666 786,47	502 033,64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	171 286 005,04	12 103 369,79	159 182 635,25	172 473 743,53
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	969 569 403,41	390 194 444,23	579 374 959,18	583 538 074,59
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	153 171 442,04	153 171 442,04
ECARTS DE REEVALUATION	3 032 905,17	2 653 473,55
RESERVES :		
RESERVE LEGALE	139 511,14	139 511,14
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	155 326,18	155 326,18
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	18 141 211,66	12 851 772,30
REPORT A NOUVEAU	164 177 122,28	149 816 868,56
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 642 487,86	16 264 318,77
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	74 026 836,29	71 560 737,36
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	419 486 842,62	406 613 449,90
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT	2 512 439,23	11 251 592,18
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	2 512 439,23	11 251 592,18
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	3 760 808,79	7 817 513,62
PROVISIONS POUR CHARGES	15 356 851,35	16 516 096,30
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	19 117 660,14	24 333 609,92
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	85 084 635,49	86 158 309,89
- Dont Emprunts	70 042 790,12	74 016 874,41
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	15 041 845,37	12 141 435,48
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	6 672 263,57	6 447 058,96
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	34 879,27	75 053,79
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 486 859,99	8 487 440,33
DETTES FISCALES ET SOCIALES	18 342 256,79	21 445 200,22
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	1 458 720,98	3 596 446,58
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	10 654 466,42	11 067 994,34
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 523 934,68	4 061 918,48
TOTAL DETTES	138 258 017,19	141 339 422,59
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	579 374 959,18	583 538 074,59
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

Budget Exécuté - 31/12/2021
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

CHARGES	Budget Exécuté 31/12/2020 (A)	Budget Rectifié (B)	Budget Exécuté 31/12/2021 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
CHARGES D'EXPLOITATION				
PARTS CONTRIBUTIVES (A)				
ACHATS DE MARCHANDISES	1 194 668,82	2 266 604,00	2 101 341,20	(165 262,80)
VARIATION DE STOCK	221 207,33		90 680,82	90 680,82
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV.	276 703,55	12 000,00	304 966,20	292 966,20
VARIATION DE STOCK	10 655,94		(8 292,16)	(8 292,16)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	34 468 469,01	40 711 178,00	36 589 342,57	(4 121 835,43)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 843 057,05	6 814 694,00	7 913 604,55	1 098 910,55
SALAIRES ET TRAITEMENTS	38 219 547,88	43 019 937,00	40 245 622,25	(2 774 314,75)
CHARGES SOCIALES	21 735 124,29	22 660 774,00	23 451 391,25	790 617,25
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.				
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	20 510 951,04	22 709 417,00	21 493 955,75	(1 215 461,25)
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV.		242 854,00		(242 854,00)
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	1 876 898,27	384,00	5 435 733,17	5 435 349,17
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	1 192 145,79	3 283 934,00	3 519 113,09	235 179,09
AUTRES CHARGES	4 832 844,04	3 370 854,00	3 919 316,98	548 462,98
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES				
SOUS-TOTAL (B)	132 382 273,01	145 092 630,00	145 056 775,67	(35 854,33)
TOTAL (A + B) = I	132 382 273,01	145 092 630,00	145 056 775,67	(35 854,33)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT s/OPERATIONS (II)	2 435 648,60	510 254,00	380 918,95	(129 335,05)
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	976 609,04		735 607,50	735 607,50
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 137 511,34	1 482 153,00	1 806 956,74	324 803,74
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P				
TOTAL III	3 114 120,38	1 482 153,00	2 542 564,24	1 060 411,24
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 419 498,69	284 027,00	1 550 718,48	1 266 691,48
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 084 834,58	698 879,00	6 696 630,51	5 997 751,51
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 203 000,00	15 000,00	508 503,56	493 503,56
TOTAL IV	3 707 333,27	997 906,00	8 755 852,55	7 757 946,55
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	1 195 815,51	19 830,00	845 967,43	826 137,43
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	142 835 190,77	148 102 773,00	157 582 078,84	9 479 305,84
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	16 264 318,77	265 494,00	6 642 487,86	6 376 993,86
TOTAL GENERAL	159 099 509,54	148 368 267,00	164 224 566,70	15 856 299,70

Budget Exécuté - 31/12/2021
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

PRODUITS	Budget Exécuté 31/12/2020	Budget Rectifié	Budget Exécuté 31/12/2021	Différence
	(A) Net	(B) Net	(C) Net	(D) = (C) - (B) Ecart
TACFE	39 831 543,64	31 481 627,00	31 533 877,83	52 250,83
TACVAE	10 397 389,08	10 118 373,00	10 135 166,71	16 793,71
CONTRIBUTION RECUE				
RELIQUATS SUR EXERCICES ANTERIEURS	44 328,00		142 563,00	142 563,00
1 - PRODUIT FISCAL, DOTATION, CONTRIBUTIONS	50 273 260,72	41 600 000,00	41 811 607,54	211 607,54
VENTES DE MARCHANDISES	10 005 541,47	3 431 479,00	3 306 945,17	(124 533,83)
PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	55 819 787,84	53 779 081,00	50 932 234,68	(2 846 846,32)
2 - CHIFFRE D'AFFAIRES	65 825 329,31	57 210 560,00	54 239 179,85	(2 971 380,15)
PRODUCTION STOCKEE	-1 854 907,96	1 838 476,00	121 336,17	(1 717 139,83)
PRODUCTION IMMOBILISEE				
RESSOURCES D'ORIGINE PUBLIQUE ET SUBV. D'EXPLOITATION	21 023 205,92	35 147 187,00	37 008 607,33	1 861 420,33
- DONT : TAXE D'APPRENTISSAGE	444 496,88	19 976 287,00	419 249,03	(19 557 037,97)
- DONT : ETAT ET DIVERS	16 045 211,40	674 171,00	23 357 096,87	22 682 925,87
- DONT : REGION ET AUTRES COLLECTIVITES	4 414 417,98	14 051 860,00	12 303 386,08	(1 748 473,92)
- DONT : EUROPE	119 079,66	444 869,00	928 875,35	484 006,35
REPRISE SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	8 066 447,04	2 599 467,00	8 532 569,46	5 933 102,46
TRANSFERT DE CHARGES	892 708,17	160 802,00	1 352 610,46	1 191 808,46
AUTRES PRODUITS	675 716,13	225 300,00	576 656,04	351 356,04
CONTRIBUTION RECUE DES SERVICES				
QUOTES PARTS DE RESULTATS SUR OP. FAITES EN COMMUN				
3 - SOUS-TOTAL	28 803 169,30	39 971 232,00	47 591 779,46	7 620 547,46
PRODUITS D'EXPLOITATION (1+ 2 +3)	144 901 759,33	138 781 792,00	143 642 566,85	4 860 774,85
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	1 076 583,96	17 850,00	878 873,19	861 023,19
AUT. VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 117,76		2 594,53	2 594,53
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	468 924,19	1 337 157,00	291 548,15	(1 045 608,85)
REPRISE SUR PROVISIONS	752 882,68		556 686,90	556 686,90
TRANSFERT DE CHARGES				
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	13,95		0,11	0,11
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES				
4 - PRODUITS FINANCIERS	2 300 522,54	1 355 007,00	1 729 702,88	374 695,88
OPERATIONS DE GESTION	2 664 102,11	609 688,00	4 969 748,07	4 360 060,07
CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF *	2 389 514,14	1 951 000,00	2 157 542,21	206 542,21
QUOTE-PART DES SUBV D'INVEST VIREES AU RESULTAT *	5 633 399,51	5 670 780,00	10 389 805,38	4 719 025,38
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *	99 899,83		8 614,01	8 614,01
REPRISES SUR PROVISIONS	1 109 970,08		1 326 587,30	1 326 587,30
TRANSFERTS DE CHARGES	342,00			
5 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 897 227,67	8 231 468,00	18 852 296,97	10 620 828,97
TOTAL DES PRODUITS (1+2+3+4+5)	159 099 509,54	148 368 267,00	164 224 566,70	15 856 299,70
6 - PERTE				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6)	159 099 509,54	148 368 267,00	164 224 566,70	15 856 299,70

EXERCICE 2021**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31/12/2021****ANNEXE**

I. Principaux faits marquants ayant un impact sur le budget exécuté 2021 :	- 17 -
1. Ressource fiscale	- 17 -
2. Effets de la poursuite de la procédure de suppression de postes	- 17 -
3. Impact lié à la transformation de la SAS RUBIKA en association Loi 1901	-18-
4. Reprise de l'association de formation STARTEVO.....	-18-
5. Traitement du report de taxe d'apprentissage (RTA).....	-18 -
6. Champs captants.....	-18 -
II. Principes comptables, méthodes d'évaluation des comptes.....	- 19 -
1. Immobilisations incorporelles et corporelles	- 19 -
2. Immobilisations mises en concession.....	- 20 -
3. Titre de participation	- 21 -
4. Dépréciation des comptes clients	- 21 -
5. Évaluation des stocks.....	- 21 -
6. Valeurs mobilières de placement.....	- 21 -
7. Engagements sociaux	- 21 -
8. Capitaux propres	- 22 -
9. Subventions d'investissement	- 22 -
III. Notes sur le bilan - ACTIF	- 22 -
1. Immobilisations incorporelles et corporelles – amortissements.....	- 22 -
2. Immobilisations financières	- 22 -
3. Stocks	- 24 -
4. Comptes courants d'associé.....	- 26 -
IV. Notes sur le bilan - PASSIF	- 26 -
1. Variation des fonds propres.....	- 26 -
2. Subventions d'investissement	- 27 -
3. Provisions pour risques et charges.....	- 27 -
V. Notes sur le compte de résultat.....	- 32 -
1. Synthèses du compte de résultat	- 32 -
2. Produit fiscal.....	- 33 -
3. Part contributive France Telecom.....	- 33 -
4. Autres charges	- 33 -
VI. Engagements hors Bilan.....	- 34 -
VII. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.....	- 34 -
VIII. EFFECTIFS :	- 17 -

I. Principaux faits marquants ayant un impact sur le budget exécuté 2021 :

1. RESSOURCE FISCALE

✓ Ressource courante :

La ressource fiscale courante notifiée pour 2021 est de 41 811 608 €.

✓ TACVAE de 2015 restant à percevoir :

Pour rappel, le versement de la ressource fiscale de 2015 a été impacté par le non-acquittement par certaines CCI du prélèvement exceptionnel sur fonds de roulement tel que prévu au III de l'article 33 de la loi n 2014-1654 du 29/12/2014 de finances pour 2015.

Conformément aux préconisations de CCI France, ce différentiel a été constaté en créances auprès de l'État dans les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015, et est provisionné pour risque de non-recouvrement.

Dans les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019, le montant restant à percevoir s'élevait à 546 216 € (provisionné à 100%).

Le montant est inchangé à la clôture des comptes de l'exercice 2021.

Pour rappel la CCI de Région Hauts de France a perçu une part du malus Bretagne (en lien avec la TACVAE de 2015) pour 577 009 €. Cette somme n'a pas été conformément à la préconisation du réseau portée en produit dans la mesure où un recours a été fait par la CCIR de Bretagne et est toujours en cours.

2. EFFETS DE LA POURSUITE DE LA PROCEDURE DE SUPPRESSION DE POSTES

Pour rappel, la contrainte budgétaire imposée aux CCI par les pouvoirs publics depuis 2014 génère une pression sans précédent sur les équilibres budgétaires des chambres à laquelle s'ajoute la trajectoire budgétaire annoncée par le Ministre de l'Économie et des Finances à savoir, une baisse de la ressource fiscale (hors fonds de péréquation), pour la région des Hauts-de-France, de 20M€ au titre des exercices 2018 et 2019, puis des prélèvements supplémentaires pour les années suivantes (et au cas présent pour l'exercice 2021).

A noter toutefois pour rappel une stabilisation en 2020 suite au déplafonnement de 100 M€ au niveau national.

En conséquence, l'Assemblée Générale du 27 septembre 2018 a approuvé la suppression de 121 postes budgétaires occupés au sein de l'ensemble des CCI Hauts-de-France.

Le Budget Exécuté 2021 de la CCI de Région Hauts de France traduit la poursuite de la mise en œuvre du plan de suppression de postes et notamment par rapport aux impacts financiers sur la provision CMAC (les CCI employeurs sont désormais leur propre « auto-assureur » concernant les indemnisations chômage).

3. IMPACT LIE A LA TRANSFORMATION DE LA SAS RUBIKA EN ASSOCIATION LOI 1901 :

Lors de l'assemblée générale du 25 mars 2021 de la CCI de Région Hauts de France, il a été voté la transformation de la société SAS RUBIKA en association Loi 1901.

Cette transformation en association (effet au 1^{er} août 2021) a eu pour conséquence la sortie de la valeur des titres de participation dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France pour la somme de 600 000 €.

4. REPRISE DE L'ASSOCIATION DE FORMATION STARTEVO :

Le 23 juillet 2021, la CCI de Région Hauts de France a signé un acte notarié afférent à la dévolution de l'association de STARTEVO avec pour date d'effet le 1^{er} juillet 2021.

A cette date, la CCI de Région Hauts de France a repris les actifs, passifs, droits et obligations dans le cadre de cette dévolution.

Les droits versés à la signature de l'acte se sont élevés à 2 377 995 €.

La situation nette de STARTEVO lors de la reprise dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France était de + 3 564 794 €.

5. TRAITEMENT DU REPORT DE TAXE D'APPRENTISSAGE (RTA)

La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel (1) indique que les reports de taxe d'apprentissage restant disponibles ne doivent pas être utilisés au-delà de 4 mois de charges de fonctionnement.

(1) « Les reports de taxe d'apprentissage et de contribution supplémentaire à l'apprentissage constatés au 31 décembre 2019, excédant le tiers des charges de fonctionnement constatées de l'organisme au titre du dernier exercice clos, sont reversés à l'établissement France compétences. »

Le report de taxe d'apprentissage constaté au 31 décembre 2019 dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France s'élève à 2 212 379 €

Compte tenu du fait que les charges de fonctionnement de l'apprentissage s'élèvent à 13 362 031 € et que 4 mois de charges de fonctionnement représentent par conséquent 4 454 010 €, le RTA est dévolu à la CCI de Région Hauts de France.

Ce montant a été porté dans les produits exceptionnels de l'exercice 2021.

6. CHAMPS CAPTANTS

Le projet d'aménagement des champs captants sur la zone de Lill'Aéroparc ne pouvant être mené à son terme, la provision pour risque initialement constituée a été reprise pour 2 076 314 €.

En contrepartie la valeur de la réserve foncière a été appréciée, ce qui a conduit à déprécier la valeur des terrains de 4 500 235 € en faisant une dotation aux provisions à la clôture de l'exercice.

Tout cela ayant été fait par rapport à une valeur probable de cession des terrains sur cette zone.

II. Principes comptables, méthodes d'évaluation des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices,
- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en application du décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et de l'arrêté du 27 décembre 1991 fixant les règles budgétaires, comptables et financières applicables aux Chambres de Commerce et d'Industrie.
- Au règlement ANC 2018-07 et ses règlements modificatifs s'il y a lieu

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles font l'objet d'un amortissement économique suivant une durée estimative d'utilisation des biens.

La méthode de comptabilisation des actifs par composants s'applique à l'ensemble des services budgétaires.

La CCI de Région Hauts-de-France n'est pas revenue sur la décomposition des immobilisations des anciennes CCI. Les durées d'amortissements des immobilisations des anciennes CCI n'ont pas fait l'objet de modification. Les durées appliquées sont celles reconnues par les normes et les pratiques comptables.

Identification de la durée d'amortissement par composant :

Structure (gros œuvre) et ouvrages assimilés	15 à 80 ans
Menuiseries extérieures	10 à 25 ans
Chauffage	10 à 30 ans
Étanchéité	10 à 35 ans
Installations électriques	15 à 40 ans

Plomberie – sanitaire	10 à 30 ans
Ascenseurs	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 50 ans
Agencements intérieurs	5 à 30 ans
Logiciels	3 à 5 ans (5 ans pour les ERP)
Marques	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Autres matériels	3 à 10 ans

2. IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION

Découlant de la situation réglementaire ou contractuelle qui s'établit du fait de l'État ou d'une collectivité locale, appelé « concédant », et de la CCI de Région Hauts-de-France, appelée « concessionnaire », les opérations de la concession sont intégrées dans la comptabilité du concessionnaire.

Le maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif des installations concédées, doit être recherché par le jeu des amortissements ou éventuellement celui des provisions adéquates :

- Amortissements pour dépréciation
- Provision pour renouvellement destinée à permettre leur renouvellement à leur valeur de remplacement
- Amortissement financier de caducité des biens non renouvelables (reconstitution de capitaux investis)
- Provision pour grosses réparations.

Dans la mesure où la valeur utile d'une installation peut être conservée par un entretien convenable, l'installation ne fait pas l'objet au niveau des charges d'exploitation du concessionnaire, de dotation aux amortissements pour dépréciation.

Les comptes annuels font état des amortissements de caducité et de dépréciation jugés nécessaires.

Il n'y a pas à ce jour d'immobilisations dont la durée technique d'amortissement est supérieure à celle de la concession.

3. TITRE DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur réelle de participation devient inférieure à sa valeur comptable.

4. DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS

Les règles de dépréciation restent les suivantes :

- Dotation à 100 % des créances de plus de 3 mois au 31/12/2021 et non réglées à l'arrêté des comptes.

Pour autant pour ce qui concerne les créances des centres de formation, il convient de noter les variantes suivantes :

- 1) Pas de provision sur les créances détenues sur les OPCO, le Conseil Régional, Pôle Emploi, Ministères.
- 2) Provision de toutes les sommes non recouvrées sur la période antérieure au 30/06/2021 (sous déduction des sommes considérées au 1)

5. ÉVALUATION DES STOCKS

- Les stocks d'approvisionnement ainsi que les marchandises sont valorisés au prix d'achat
- Les stocks de terrains sont évalués aux prix de revient prévisionnels
- Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur probable de réalisation.

6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des comptes à terme et des livrets de type « association ».

7. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Allocations d'ancienneté et allocations de fin de carrière :

Pour le périmètre CCI de Région Hauts-de-France:

Ces engagements ont fait l'objet, pour l'ensemble de la région, de versements auprès d'une compagnie d'assurance, et portent intérêts.

Celle-ci actualise chaque fin d'année les engagements restants dus.

Le montant de ces engagements est indiqué en engagements hors bilan.

8. CAPITAUX PROPRES

Les CCI n'ont pas de capital dédié. Les sommes inscrites aux comptes « 102 - Écart d'ouverture » représentent les écarts d'ouvertures constatés le 01/01/1992 suite à la réforme qui leur est désormais applicable.

9. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions pour investissement sont réintégrées dans les produits de l'exercice au même rythme que les amortissements des immobilisations concernées.

III. Notes sur le bilan - ACTIF

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES – AMORTISSEMENTS

Cf. tableaux joints en annexe du bilan et compte de résultat.

A noter pour 2021 les principaux mouvements suivants :

- La reprise des actifs immobilisés de l'association STARTEVO pour une valeur nette de 2 819 633 € au 01/07/2021.
- La cession de l'hôtel Consulaire de Dunkerque (CCI Littoral HDF) pour une valeur de cession de 990 000 € à S3D.
- La cession de l'ensemble immobilier rue Ravisse à Calais (CCI Littoral HDF) pour une valeur de cession de 228 000 €. Montant apporté à la SCI Littoral Hauts de France en contrepartie d'une augmentation de capital de la SCI.
- La cession d'un terrain à Tillé (CCI Oise) pour une valeur de 373 880 € au groupe Isagri.
- Les dépenses ayant trait au droit de mutation à payer dans le cadre de la reprise de STARTEVO pour 2 377 995 €.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/2021
Titres de participation et autres titres immobilisés	77 893
Placements long terme (obligations et CAT)	36 318
Créances rattachées et autres prêts	19 202
Dépôts et cautionnements	69
Dépréciation titres et créances	-7 672
Total des immobilisations financières	125 810

Les variations les plus significatives pour 2021 sont :

- Titres de participation et autres titres immobilisés :
 - o Sortie de la participation au Syndicat Mixte SAEM Grand Hainaut pour 667 K€ (prix de transaction de sortie de 487 K€).
 - o Sortie des titres de participation de la SAS Rubika pour 600 K€ du fait de la transformation en association au 01/08/2021.
 - o Souscription au capital de la SCI Littoral Hauts de France pour 2 728 K€ (2 500 K€ en numéraire et 228 K€ par l'apport de l'immeuble Ravisse à Calais).
 - o Remboursement du compte courant de SPD pour 5 617 K€ et en contrepartie augmentation de la détention de titres pour 3 216 K€ (suite à l'augmentation du capital de SPD).
 - o Capitalisation des intérêts de compte courant 2021 dans le compte courant SEPD pour 338 K€.
 - o Refonte de la nature des placements à moyen et long terme (avec possibilité de « sortie ») au lieu de placements à court terme. Incidence de 22 427 K€ sur 2021.
 - o Participation complémentaire au titre du dispositif Hauts de France Prévention pour 1 500 K€.
 - o Diminution des prêts Finorpa avec un montant de remboursement de 268 K€

a) Précisions sur les titres de participation les plus significatifs (en K€) :

DENOMINATION	Titres au 31/12/2021	Provisions au 31/12/2021	VNC au 31/12/2021
SCI GRAND HAINAUT	26 353,00		26 353,00
STE EXPLOITATION des Ports du Déroit	11 085,70		11 085,70
SCI LITTORAL HAUTS DE France	9 385,00		9 385,00
SCI IMMARTOIS	6 831,00		6 831,00
SYGOS	3 110,00	3 110,00	0,00
CREIMMO	2 100,00	671,80	1 428,20
CCI RESEAU TITRES FINORPA	1 800,00		1 800,00
GRAND LILLE EXPANSION	1 384,80		1 384,80
SOGAREL	1 488,20		1 488,20
SAGEB	1 331,10		1 331,10
CEM	1 000,00		1 000,00
SIP HLM	851,30		851,30
ARTOIS INVESTISSEMENT	809,90		809,90
GRAND HAINAUT EXPANSION	800,00	72,80	727,20
CPLÉ	700,00	700,00	0,00

ATTRACTIVE VALENCIENNES	600,00		600,00
SEM VILLE RENOUVELEE	478,80		478,80
COTE OPALE EXPANSION	400,00	80,72	319,28
AUTRES TITRES	7 384,20	1 437,45	5 946,75
Total	77 893,00	6 072,77	71 870,23

b) Précisions sur les créances rattachées et autres immobilisations financières inscrites à l'actif immobilisé :

En K€	31/12/2020	31/12/2021	Variation
STE EXPLOITATION des Ports du Détroit	12 624,60	12 962,38	337,78
SP Port du Détroit	5 617,10	0,00	- 5 617,10
RUBIKA	1 000,00	948,00	- 52,00
Prêt Port de Béthune	775,20	775,20	0,00
ARTOIS INVESTISSEMENT	634,00	634,00	0,00
E2c	100,00	100,00	0,00
NORD CONTAINER SERVICES NCS	-15,40	-15,40	0,00
VAUBAN RENAISSANCE	4,30	4,30	0,00
Total	20 739,80	15 408,48	- 5331,32

La variation constatée entre 2020 et 2021 pour la SEPD concerne les intérêts (bloqués) des avances en comptes courants d'associé.

Pour SPD le remboursement du compte courant d'associé a été fait et en contrepartie il y a eu une augmentation du capital (souscription pour 3 216 K€ pour rappel).

3. STOCKS

c) Stocks du service budgétaire « aménagements »

TERRITOIRE	Stocks 01/01/2021	Achats	Travaux	Destockage	Autres variations	Stocks 31/12/2021
GRAND LILLE	15 586 496			90 910		15 495 586
GRAND HAINAUT	2 558 602		75 610	380 401		2 253 811
ARTOIS	563 333		2 010			565 343
LHDF	6 425 323		87 019	108 411	-300 648	6 103 283
AMIENS PICARDIE	9 912 921	68 837	1 208 238	488 669		10 701 327
Total	35 046 674	68 837	1 372 877	1 068 391	-300 648	35 119 349

d) Dépréciation

	PROVISION AU 31/12/2020	DOTATION 2021	REPRISE 2021	PROVISION AU 31/12/2021
GRAND HAINAUT				
Z2 PAEE PROUVY	241 583		3 145	238 438
Z3 LIEU ST AMAND	117 350	1 735		119 085
Z4 ST SAULVE	33 969	520		34 489
Z5 THIANZ	4 526	279		4 805
SARS ET SARS EXT	1 297		1 006	291
HERIN	86 107	41 017	3 392	123 732
AERO SUD	0			0
PA PORTUAIRE	536 006	10 878		546 884
MARLY	11 832		11 832	0
MAUBEUGE	2 419	127		2 546
CAMBRAI	1 180	15		1 195
PETITE FORET	1			1
TOTAL GRAND HAINAUT	1 036 270	54 571	19 375	1 071 466
GRAND LILLE				
WATTRELOS	80 000			80 000
LESQUIN FRETIN CRT 3	69 879		69 879	0
COMINES SCHUMAN	420 000			420 000
ARQUES	20 000			20 000
VENDEVILLE	279 123			279 123
CHAMPS CAPTANTS	0	4 500 235		4 500 235
TOTAL GRAND LILLE	869 002	4 500 235	69 879	5 299 358
LITTORAL HDF				
ABBEVILLE	0	2 935		2 935
TOTAL LITTORAL HDF	0	2 935		2 935
TOTAUX				6 373 759

La dépréciation de ces stocks porte principalement sur des zones d'activité qui sont délaissées et non commercialisables en l'état.

Cependant, il convient de noter que pour le territoire de la CCI Grand Lille une dotation de 4 500 235 € a été constituée pour les réserves foncières afférentes aux champs captants (projet non réalisable).

e) Cessions de terrains

TERRITOIRE	PRODUITS DES CESSIONS	SURFACES VENDUES (en m ²)
GRAND LILLE	1 056 338 €	31 877
GRAND HAINAUT	959 651 €	300 906
LHDF	117 500 €	4 723
AMIENS PICARDIE	1 159 691 €	20 020
Total	3 293 180 €	357 526

4. COMPTES COURANTS D'ASSOCIE

En K€	MONTANT	PROVISIONS	NET
	AU 31/12/2021	AU 31/12/2021	AU 31/12/2021
SCI COTE OPALE	1 400,0		1 400,0
IRD	344,21		344,21
SCI CENTRE TERTIAIRE FLANDRE INTERIEURE	545,0		545,0
E2C	700,0		700,0
CCI WEBSTORE (CCI.fr)	202,06	202,06	0,0
SCI POLECO	89,91	87,42	2,49
SCI IMMO REPDYCK	25,00		25,00
NORD CONTAINER SERVICES NCS	19,32		19,32
TOTAL	3 325,50	289,48	3 036,02

Remarque :

SCI Poléco : La provision pour dépréciation du compte-courant est portée en haut de bilan (actif immobilisé). Ce compte-courant est bloqué jusqu'à 2023.

IV. Notes sur le bilan - PASSIF

1. VARIATION DES FONDS PROPRES

En K€	MONTANT	MONTANT	VARIATION
	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	
APPORTS	153 171,4	153 171,4	0,0
ECARTS DE REEVALUATION	2 653,5	3 032,90	379,40
RESERVES :			
RESERVE LEGALE	139,5	139,5	0,0
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	155,3	155,3	0,0
RESERVES REGLEMENTEES			
AUTRES	12 851,8	18 141,21	5 289,41
REPORT A NOUVEAU	149 816,9	164 177,12	14 360,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 264,3	6 642,49	- 9 621,81
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	71 560,8	74 026,84	2 466,04

PROVISIONS REGLEMENTEES			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	406 613,5	419 486,76	12 873,26
AUTRES FONDS PROPRES			
DROITS DU CONCEDANT	11 251,6	2 512,44	- 8 739,16
TOTAL FONDS PROPRES	417 865,1	421 999,20	4 134,1

2. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

La quote-part de subvention virée au compte de résultat s'élève à 10 389 K€.

Les nouvelles subventions d'investissements reçues sont de 3 687 K€ sur l'exercice 2021.

3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

a) Synthèse

	Provisions au 31/12/2020	Montant des Dotations 2021	Montant des Reprises 2021	Montant reprise	Provisions au 31/12/2021
				STARTEVO	
Litiges	1 210 152 €	685 779 €			1 895 931 €
PGE	9 451 188 €	1 140 635 €	1 342 606 €		9 249 217 €
RH	7 039 804 €	1 669 548 €	2 542 244 €		6 167 108 €
Risques	4 591 298 €	40 000 €	4 316 067 €	-	315 231 €
Engagements sociaux	1 041 929 €	15 930 €	274 720 €	164 673 €	947 812 €
Financier	999 239 €	43 614 €	500 493 €		542 360 €
TOTAL	24 333 610 €	3 595 506 €	8 976 130 €	164 673 €	19 117 659 €

Soit une variation entre 2020 et 2021 de – 5 216 K€.

b) Risques et charges : Litiges

La provision pour « litiges » concerne le personnel sorti.

c) PGE

	Provisions au	Montant des	Montant des	Montant des	Provisions au
	31/12/2020	Dotations	Reprises 2021	virtés de	31/12/2021
		2021		compte	
				à compte	
Aérodrome de Roclincourt	12 000 €				12 000 €
Concessions portuaires	5 522 009 €	32200 €	142 860 €		5 411 349 €
Dock Seine Nord terminal à conteneurs	624 964 €		374 978 €		249 986 €
Patrimoine Artois	219 440 €	90 000 €	102 000 €		207 440 €
Patrimoine Grand Hainaut	143 286 €	132 458 €	71 156 €		204 588 €
Patrimoine CCI Oise	0 €	30 468 €			30 468 €
Patrimoine Grand Lille	1 614 240 €	289 340 €	288 992 €		1 614 588 €
Patrimoine Littoral Hauts de France	475 000 €	5 000 €	61 000 €		419 000 €
Patrimoine CCI Amiens Picardie	755 250 €	561 169 €	301 619 €		1 014 800 €
ZA Grand Hainaut	85 000 €				85 000 €
TOTAL	9 451 188 €	1 140 635 €	1 342 605 €	0 €	9 249 219 €

d) Risques et charges : Risques

Risques sur les opérations en cours de la CCIR Hauts-de-France pour un montant total de 315 K€.

Dont liées à des décisions de justice, à savoir :

- 210 K€ au titre d'un redressement URSSAF : Toujours en cours une procédure devant le tribunal des affaires sociales pour le calcul des charges sociales du personnel vacataire, provisionné à 100 %

On notera par ailleurs des reprises de provisions pour risques de 4 316 K€ qui concernent notamment les dossiers suivants :

Interfor :

La provision historique de 1 300 K€ reprise lors de la fusion avec la CCI Amiens-Picardie a été constituée afin de couvrir le risque d'appel en garantie de la CCI pour couvrir les pertes d'exploitation de l'association INTERFOR.

En effet, en cas de liquidation, les statuts d'INTERFOR prévoyaient que les adhérents dont principalement la CCI Amiens-Picardie (et par conséquent la CCI de Région Hauts de France) devrait combler l'éventuel mali de liquidation.

Cependant les statuts de l'association INTERFOR dans leur dernière rédaction ne prévoient plus d'obligation de cette nature.

De surcroît la situation nette de l'Association INTERFOR est satisfaisante nécessitant encore moins le maintien de cette provision d'où la reprise de provision.

Champs Captants :

La provision de 2 076 K€ afférente au dossier des champs captants Lill' Aéroparc (dont Vendeville et Templemars) a été reprise car le projet initialement prévu ne peut pas être mené.

Pour autant, il appartenait à la CCI de Région Hauts de France d'apprécier la valeur de ces « réserves foncières » au regard de cette impossibilité.

Aussi une provision pour dépréciation des terrains a été constituée au 31 décembre 2021 dont le montant à la clôture des comptes s'élève à 4 500 235 € (cf cycle stocks pour rappel).

e) Engagements sociaux

	Provisions au 31/12/2020	Montant des Dotations 2021	Montant des Reprises 2021	Montant Reprise	Provisions au 31/12/2021
				STARTEVO	
Aérodrome de Merville	6 674 €		6 674 €		0 €
Personnel STARTEVO	0 €		164 674 €	164 674 €	0 €
Aéroport de Beauvais	103 372 €		103 372 €		0 €
Personnel SIC Amiens Picardie	134 451 €	11 750 €			146 201 €
Autres SIC	25 388 €	2 983 €			28 371 €
Concessions portuaires	772 043 €	1 197 €			773 240 €
TOTAL	1 041 928 €	15 930 €	274 720 €	164 674 €	947 812 €

Concernent le personnel des services industriels et commerciaux (qui ne sont pas externalisés par un contrat d'assurance).

i. Allocations d'ancienneté

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2004-05 du 25 mars 2004, il est obligatoire de provisionner les allocations d'ancienneté.

Allocation d'ancienneté prévue par le statut du personnel administratif des CCI pour les agents titulaires (art 22) à partir de 20 ans au service des compagnies consulaires.

Les paramètres pris en compte pour le calcul de ces allocations sont :

- Droits des salariés calculés sur la base de :
 - o 20 ans d'ancienneté : 345 points
 - o 25 ans d'ancienneté : 370 points
 - o 30 ans d'ancienneté : 405 points
 - o 35 ans d'ancienneté : 420 points
 - o 40ans d'ancienneté : 420 points
 - o Valeur du point : 4.666 euros
- Âge de départ à la retraite : 62 ans
- Probabilité de vie au terme : Table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge
- Probabilité d'être présent dans la société au terme : Taux de rotation du personnel de 6 %
- Évolutions des salaires : 1,5 %
- Charges sociales patronales : 64,5 %

- Taux d'actualisation : 0,98 %

ii. Allocations de fin de carrière

Les droits acquis par les agents au titre de l'allocation de fin de carrière (art 24) sont provisionnés en tenant compte des salariés présents à la fin de l'exercice, calculés en fonction de l'âge, de l'ancienneté.

Ces allocations concernent le personnel des services industriels et commerciaux (ports, aérodromes, aménagements, Artois expo).

Pour mémoire, les allocations d'ancienneté et de fin de carrière de la CCIR Hauts de France sont externalisées chez un assureur. Le montant de ces engagements est indiqué ci-après dans la partie « engagements hors bilan ».

Les paramètres pris en compte pour le calcul de ces allocations sont :

- Âge de départ à la retraite : 62 ans
- Probabilité de vie au terme : Table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge
- Probabilité d'être présent dans la société au terme : Taux de rotation du personnel de 6 %
- Évolutions des salaires : 1.50 %
- Charges sociales patronales : 64,5 %
- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de rendement financier : 1,6 %

f) Provisions RH

	Provisions au 31/12/2020	Montant des Dotations 2021	Montant des Reprises 2021	Montant des virtés de compte à compte	Provisions au 31/12/2021
CMAC	6 400 804 €	1 669 548 €	2 422 641 €		5 647 711 €
Plan Emploi 2018	639 000 €		119 603 €		519 397 €
TOTAL	7 039 804 €	1 669 548 €	2 542 244 €		6 167 108 €

i. Départs volontaires et plan social CCIR Nord de France

Pour rappel, la contrainte budgétaire imposée aux CCI par les pouvoirs publics depuis 2014 génère une pression sans précédent sur les équilibres budgétaires des chambres à laquelle s'ajoute la trajectoire budgétaire annoncée par le Ministre de l'Économie et des Finances à savoir, une baisse de la ressource fiscale (hors fonds de péréquation), pour la région des Hauts-de-France, de 20M€ au titre des exercices 2018 et 2019, puis des prélèvements supplémentaires pour les années suivantes (à noter toutefois une stabilisation en 2020 suite au déplafonnement de 100 M€ au niveau national).

Pour faire face à ces baisses, et malgré les mesures budgétaires déjà engagées ces dernières années et renforcées à l'occasion des annonces fiscales récentes (optimisation du volet recettes par notamment un plan de développement des ressources, baisse des frais de fonctionnement courant et des budgets actions et subventions, optimisation de la masse salariale par des mesures « souples »), les équilibres budgétaires du réseau consulaire Hauts-de-France ne pouvaient être

atteints sans un nouvel effort à la fois sur une optimisation des recettes et des dépenses, mais également par un effort supplémentaire global sur la masse salariale.

C'est pourquoi, l'Assemblée Générale du 27 septembre 2018 a approuvé la suppression de 121 postes budgétaires occupés au sein de l'ensemble des CCI Hauts-de-France.

En conséquence, les comptes arrêtés au 31/12/2018 intégraient donc la constatation des charges correspondant d'une part à ces 121 postes supprimés, mais également aux autres départs résultant de mesures souples mises en œuvre en parallèle pour réduire l'ampleur du plan de réduction de postes. Ces départs en mesures souples représentent 88 postes, portant à 209 la réduction totale de postes mise en œuvre.

Il en a résulté au 31/12/2018 :

- la constatation d'une charge à payer, correspondant aux indemnités de départ versées sur début 2019 et aux préavis non effectués, à hauteur de 10 704 K€

Il faut rappeler que 7 500 K€ avaient déjà été provisionnés en anticipation au bilan arrêté au 31/12/2017, suite aux premières annonces gouvernementales

- une provision pour charges liées à l'accompagnement au retour à l'emploi des collaborateurs concernés par ce plan de réduction de postes, à hauteur de 637 K€.

ii. CMAC

Le dispositif d'assurance chômage des CCI était jusqu'alors porté par la CMAC. Face à l'évolution du nombre de dossiers allocataires et des engagements financiers en jeu, l'Assemblée Générale de la CMAC du 12 juin 2018 a voté la proposition d'évolution de son modèle économique.

En substance, les dispositions nouvelles replacent l'activité de la CMAC dans le cadre légal de l'auto-assurance qui s'impose aux établissements publics et transfèrent les missions d'instruction et de gestion des dossiers d'indemnisation des allocataires à Pôle Emploi. Ce transfert s'effectue dans le cadre d'une convention de gestion collective conclue entre Pôle Emploi et la CMAC agissant pour le compte de ses adhérents.

Ces dispositions auront pour conséquence de supprimer la cotisation que versent actuellement les adhérents pour lui substituer :

- D'une part une refacturation, à l'euro/l'euro, du montant des allocations chômage et charges afférentes versées à leurs ex salariés en conformité avec le régime d'auto-assurance
- D'autre part une refacturation, à l'euro/l'euro, des frais de gestion facturés mensuellement par Pôle emploi à la CMAC en contrepartie des prestations assurées en exécution de la convention, suivant le tarif public en vigueur (actuellement 82,30 € pour l'ouverture d'un nouveau dossier et 6,67 € par actualisation mensuelle des allocataires).

La CMAC assurera pour sa part, sur les réserves disponibles, la totalité des coûts d'adhésion obligatoire de ses adhérents à Pôle Emploi, l'avance en fonds de roulement (2 mois d'indemnisation) et l'avance sur frais de gestion (1% de l'indemnisation annuelle), les coûts de transfert et de reprise des dossiers allocataires, ainsi que des coûts de gestion courante de l'association pour les missions lui revenant en exécution de la convention (trésorerie, contrôle et refacturation aux adhérents, états nominatifs et comptables mensuels, déclarations aux caisses de retraite, etc.).

L'ensemble des engagements dus par la CCIR Hauts-de-France et correspondant à ces nouvelles dispositions, évalués au 31/12/2021 et portant sur l'ensemble des allocataires présents (déjà allocataires) et à venir (suite plan de suppression de postes) connus, sont provisionnés à hauteur de 6 167 K€.

Cette évaluation a été conduite par un actuaire national, désigné par la CMAC pour l'ensemble des CCI adhérentes.

g) Financier

	Provisions au 31/12/2020	Montant des Dotations 2021	Montant des Reprises 2021	Montant des virts de compte à compte	Provisions au 31/12/2021
Risques fonds de transition PME (IRD, Finorpa)	889 159 €	43 614 €	494 306 €		438 467 €
Caution dossier C2FPA Merville	85 772 €				85 772 €
Risque non recouvrement prêts 1% logement	24 308 €		6 187 €		18 121 €
TOTAL	999 239 €	43 614 €	500 493 €	0 €	542 360 €

Fonds de transition des PME : provisions constatées sur la probabilité de non-recouvrement des fond accordés à certaines entreprises bénéficiaires.

V. Notes sur le compte de résultat

4. SYNTHESES DU COMPTE DE RESULTAT

En K€	TOTAL	PORTS	HORS PORTS
Ressource Fiscale Brute	41 811,6	0,0	41 811,6
Ventes de marchandises	3 306,9	0,0	3 306,9
Production vendue	50 932,2	22 201,7	28 730,5
Chiffre d'affaires	54 239,1	22 201,7	32 037,4
Production stockée	121,3	0,0	121,3
Subventions	37 008,6	1 300,0	35 708,6
Reprises sur provisions	8 532,6	886,4	7 646,2
Transferts de charges	1 352,6	166,5	1 186,1
Autres produits	576,7	310,8	265,9
Total produits d'exploitation	143 642,5	24 865,4	118 777,1
Achats de marchandises, matières premières	2 488,7	295,7	2 193,0
Autres achats et charges externes	36 589,3	8 960,0	27 629,3
Impôts, taxes et versements assimilés	7 913,6	77,6	7 836,0
Rémunération du personnel	40 245,6	4 715,4	35 530,2
Charges sociales	23 451,4	2 466,3	20 985,1
Dotations aux amortissements et provisions	30 448,8	10 202,7	20 246,1
Autres charges	4 300,2	957,4	3 342,8
Total charges d'exploitation	145 437,6	27 675,1	117 762,5
Résultat d'exploitation	- 1 795,1	- 2 809,7	1 014,6
Résultat financier	- 812,9	- 509,0	- 303,9
Résultat courant avant impôt	- 2 608,0	- 3 318,7	710,7
Résultat exceptionnel	10 096,4	3 753,5	6 342,9
Impôt sur les bénéfices	846,1	147,1	699,0
Résultat de l'exercice	6 642,3	287,7	6 354,6

Par service budgétaire

en K€	SERVICE	FORMATION	PORTS	AEROPORTS	AMENAGEMENTS	DIVERS	TOTAL
	GENERAL						GENERAL
CHARGES	68 800,4	35 768,5	28 651,7	1 835,9	8 051,9	15 589,8	158 698,2
PRODUITS	71 182,1	41 443,3	28 938,9	1 743,0	6 359,5	15 673,8	165 340,6
RESULTAT NET	2 381,7	5 674,8	287,2	-92,9	- 1 692,4	84,0	6 642,4

5. PRODUIT FISCAL

Le produit fiscal 2021 s'élève à :

TACFE :	31 533 878 €
TACVAE :	10 135 167 €
Rôle Compt Ex Ant :	142 563 €
TOTAL TFC :	41 811 608 €

6. PARTS CONTRIBUTIVES

Il n'y a plus de prélèvement France Telecom en 2021 comme cela a été le cas pour 2020.

7. AUTRES CHARGES

Cf. tableau des contributions et autres concours consentis à des tiers.

VI. Engagements hors Bilan

Engagements sociaux versés à une compagnie d'assurance :

- total engagements actualisés au 31/12/2021 = 6 784 845 €
- total situation des contrats au 31/12/2021 = 6 605 001 €

Emprunts :

- Nantissement des comptes où sont domiciliés les remboursements de crédit.
- Garantie des emprunts de la SIP HLM (Origine CCI Amiens-Picardie) (confère document annexé) – Montant de l'engagement : 2 337 303 €.
- Caution pour le compte du Centre Français de Formation des Pompiers d'Aéroport (confère document DEXIA annexé) – Montant de l'engagement : 787 532 €.

VII. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'impact dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui visent cette dernière n'est pas de nature à identifier de difficultés majeures pour l'établissement consulaire au moment de la rédaction de la présente annexe.

VIII. EFFECTIFS

1 - Effectifs

Durée de l'emploi	régime juridique	AT	CFE	SG	CFA	Formation hors CFA	Port	Aéroport	Aménagements	PEEC	Divers	TOTAL
Année pleine	statut conv. verte	173,94	46,72	154,99	69,29	74,42	3	18,25	2	0	9,36	551,97
	CDI	27,93	3	11,92	30,15	29,22	89,32	1	3	0	18	213,54
	CDD	32,61	3,99	8,99	14,12	14,04	0,92				1	75,57
	divers 1											0,00
	divers 2											0,00
	sous-total	234,37	53,72	175,89	113,55	117,68	93,24	19,25	5	0	28,36	841,06
Année partielle	statut conv. verte	4,23	1,41	0,24	6,23	2,89		1,3				16,30
	CDI	1,82		3,09	3,28	2,27	3,15					0,00
	CDD	36,1	1,44	6,89	19,18	13,36	1,89	2,46			0,08	13,61
	divers 1	21		18		7	1		1			81,40
	divers 2											48,00
	sous-total	63,15	2,86	28,23	28,69	25,51	6,04	3,76	1	0	0,08	159,32
Total général	297,53	56,58	204,11	142,24	143,19	99,28	23,01	6	0	28,44	1000,38	
Vacataires												0,00
divers 3	0,12	0	0	20,96	13,77	0	0	0	0	0	0	34,85
divers 4	0	0	0	4,53	0,6	0	0	0	0	0	0	5,13

TABLEAU DES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS ET AUTRES CONCOURS CONSENTIS A DES TIERS (MONTANTS SUPERIEURS A 23 000 €)

BENEFICIAIRES	MONTANTS
	2 021
NORD France INVESTISSEMENT	300 000 €
ASSOCIATION ESIEE AMIENS	250 000 €
ASSOCIATION INTERFOR AMIENS	179 688 €
LILLE PLACES FINANCIERES (EX LPT)	166 816 €
ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE (E2C)	152 020 €
FESTIVAL INTERNATIONAL DES SERIES	132 300 €
WORLD TRADE CENTER DE LILLE	81 174 €
FESTIVAL DE L'OISEAU	76 000 €
PFIL - HODEFI (ex LMI)	67 850 €
ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES	60 000 €
EURA INDUSTRY INNOVATION	42 670 €
ORGANISME DE FORMATION APFORM	36 667 €
TRIBUNAL DE COMMERCE LILLE	32 250 €
ASSOCIATION AMIENS CLUSTER	30 000 €
CHAMBERSIGN	26 185 €
HELLO LILLE	25 000 €
INITIATIVE SOMME	25 000 €
ASSOCIATION NORLINK PORT	23 200 €
Total général	1 706 820 €

CCIR HAUTS DE FRANCE

**Budget Exécuté - 31/12/2021
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	Budget Exécuté 31/12/2020	Budget Rectifié	Présent Budget Exécuté 31/12/2021	Variation BE en volume	31/12/2021 en %	Variation Prév en volume	31/12/2021 en %
ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)							
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 084 834,58	698 879,00	6 696 630,51	5 611 795,93	517,3%	5 997 751,51	858,2%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	25 759 604,14	26 251 589,00	31 692 913,07	5 933 308,93	23,0%	5 441 324,07	20,7%
Bénéfice de l'exercice	16 264 318,77	265 494,00	6 642 487,86	-9 621 830,91	-59,2%	6 376 993,86	2401,9%
SOUS-TOTAL A :	43 108 757,49	27 215 962,00	45 032 031,44	1 923 273,95	4,5%	17 816 069,44	65,5%
ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)							
775 - Produits des cessions d'éléments d'actifs	2 389 514,14	1 951 000,00	2 157 542,21	-231 971,93	-9,7%	206 542,21	10,6%
777 - Quote part des subv d'invest virées au résultat	5 633 999,51	5 670 780,00	10 389 805,38	4 756 405,87	84,4%	4 719 025,38	83,2%
78 - Reprise sur amortissements et provisions	9 929 299,80	2 599 467,00	10 415 843,66	486 543,86	4,9%	7 816 376,66	300,7%
Perte de l'exercice				0,00	0,0%	0,00	0,0%
SOUS-TOTAL B :	17 952 213,45	10 221 247,00	22 963 191,25	5 010 977,80	27,9%	12 741 944,25	124,7%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	25 156 544,04	16 994 715,00	22 068 840,19	-3 087 703,85	-12,3%	5 074 125,19	29,9%

Budget Exécuté - 31/12/2021
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B		C		D VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
		Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste	
RUBRIQUES (a)						
Immobilisations incorporelles	15 775 715,58	2 845 335,10	395 386,50	5 773 703,69	278 409,32	12 964 324,17
Frais d'établissement	13 681,69	2 426 995,00				2 440 676,69
Frais de recherche et de développement	504 887,79					504 887,79
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 019 092,07	183 553,49	395 386,50	4 623,37	125,01	9 593 283,68
Fonds commercial (1)						
Autres, immobilisations incorporelles en cours	6 238 054,03	234 786,61		5 769 080,32	278 284,31	425 476,01
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	643 310 302,16	8 233 613,69	12 030 920,63	4 791 155,46	6 946 772,28	651 836 908,74
Terrains	21 360 434,79	30 990,96	339 365,73	694 462,14		21 036 329,34
Constructions	283 564 076,69	2 843 530,99	7 552 272,01	1 762 536,73	53 775,89	292 143 567,07
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	18 012 242,69	41 388,80	283 151,58	171 220,96		18 165 562,11
Autres	31 493 906,72	1 750 506,47	930 307,39	2 136 812,39		32 037 908,19
Immobilisations corporelles en cours	11 054 895,38	1 761 735,00	18 194,00		6 892 996,39	5 941 827,99
Immobilisations mises en concession	277 824 745,89	1 805 461,47	2 907 629,92	26 123,24		282 511 714,04
Avances et acomptes						
Immobilisations financières	110 386 643,42	30 305 103,79	111 095,83	7 320 677,58		133 482 165,46
Participations (c)	31 360 279,36	2 814 114,20		1 267 541,25		32 906 852,31
Créances rattachées à des participations	21 235 587,62	337 750,01		5 617 128,42		15 956 209,21
Titres immobilisés	54 410 591,47	27 145 232,58		267 500,00		81 288 324,05
Prêts	2 306 148,22		100 669,68	113 522,62		2 293 295,28
Autres	1 074 036,75	8 007,00	10 426,15	54 985,29		1 037 484,61
TOTAL	769 472 661,16	41 384 052,58	12 537 402,96	17 885 536,73	7 225 181,60	798 283 398,37

- (a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
 (b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
 (c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

Budget Exécuté - 31/12/2021
TABEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A		B					C				D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE		AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE + TRANSFERTS					DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE + TRANSFERTS				AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
	TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Dotations aux amortissements Linéaire	Dotations exceptionnelles	Transferts	TOTAL	Éléments cédés	Éléments mis hors service	Transferts	TOTAL		
Immobilisations incorporelles	9 708 547,20	1 124 801,09	1 092 229,12		32 571,97	1 195 997,30	1 195 872,30		125,00	9 637 350,99		
Frais d'établissement	13 681,69	242 699,50	242 699,50							256 381,19		
Frais de recherche et de développement	504 887,79									504 887,79		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 828 497,96	879 091,02	846 519,05		32 571,97	4 751,10	4 626,10		125,00	8 702 837,88		
Fonds commercial (1)												
Autres, immobilisations incorporelles en cours	1 361 479,76	3 010,57	3 010,57			1 191 246,20	1 191 246,20			173 244,13		
Avances et acomptes												
Immobilisations corporelles	341 891 568,93	22 832 220,45	20 408 941,43		2 423 279,02	3 942 199,17	3 941 642,16		557,01	360 781 590,21		
Terrains	2 109 820,92	22 986,07	22 986,07							2 132 806,99		
Constructions	138 485 597,09	10 575 277,23	8 798 826,84		1 776 450,39	1 631 524,00	1 630 966,99		557,01	147 429 350,32		
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	13 523 543,84	608 409,51	490 374,57		118 034,94	171 220,79	171 220,79			13 960 732,56		
Autres	27 505 118,24	2 032 489,38	1 503 695,69		528 793,69	2 113 331,14	2 113 331,14			27 424 276,48		
Immobilisations corporelles en cours												
Immobilisations mises en concession	160 267 488,84	9 593 058,26	9 593 058,26			26 123,24	26 123,24			169 834 423,86		
Avances et acomptes												
Immobilisations financières												
Participations (c)												
Créances rattachées à des participations												
Titres immobilisés												
Prêts												
Autres												
TOTAL	351 600 116,13	23 957 021,54	21 501 170,55		2 455 850,99	5 138 196,47	5 137 614,46		682,01	370 418 941,20		

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

Budget Exécuté - 31/12/2021
TABLEAU DES PROVISIONS

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)				
	A PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	D TRANSFERTS	E PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (participation des salariés)					
Hausse des prix					
Fluctuation des cours					
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques	7 817 513,62	769 392,80	4 826 097,63		3 760 808,79
Provisions pour litiges	257 000,00	685 779,00			942 779,00
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pertes sur contrats	889 158,65	43 613,80	494 305,85		438 466,60
Autres provisions pour risques	6 671 354,97	40 000,00	4 331 791,78		2 379 563,19
Provisions pour charges	16 516 096,30	2 826 113,09	4 150 031,58	164 673,54	15 356 851,35
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 995 081,63	15 930,17	274 719,57	164 673,54	1 900 965,77
Provisions pour restructurations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)					
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	7 481 210,30	1 140 635,02	1 333 068,00		7 288 777,32
Autres Provisions pour charges	7 039 804,37	1 669 547,90	2 542 244,01		6 167 108,26
Provisions pour dépréciations	14 796 496,70	6 412 033,49	1 439 714,24	6 687,17	19 775 503,03
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	6 808 213,97	926 300,32	62 381,05		7 672 133,24
Sur stocks et en-cours	1 905 272,99	4 557 741,77	89 254,76		6 373 760,00
Sur comptes clients	6 083 009,74	927 991,40	1 288 078,43	6 687,17	5 729 609,88
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	39 130 106,62	10 007 539,38	10 415 843,45	171 360,71	38 893 163,17
		Exploitation :	8 954 846,26		8 532 569,25
		Financière :	544 189,56		556 686,90
		Exceptionnelle :	608 503,56		1 326 587,30

- (a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
- (b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
- (c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

Budget Exécuté - 31/12/2021
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :							
Créances rattachées à des participations	15 956 209,21	759 833,69	15 196 375,52				
Prêts (1)	2 293 295,28	1 241 659,02	1 051 636,26				
Autres	1 037 484,61	1 033 217,87	4 266,74				
				- à 1 an au maximum à l'origine	15 041 845,53	15 041 845,53	
				- à plus d'1 an à l'origine	70 042 790,12	7 638 576,37	26 563 703,76
				Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	5 263 043,39	53 838,63	1 058 977,40
Créances de l'actif circulant :				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 486 859,99	9 486 859,99	
Créances Clients et Comptes rattachés	28 507 872,02	28 507 872,02		Dettes fiscales et sociales	17 063 056,99	17 063 056,99	
Autres	25 575 406,60	20 887 514,38	4 687 892,22	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 458 720,98	1 458 720,98	
Capital souscrit - appelé, non versé				Autres dettes (3)	9 761 364,87	3 936 803,77	5 824 561,10
Charges constatées d'avance	666 786,47	666 786,47		Produits constatés d'avance	6 523 934,68	6 523 934,68	
TOTAL	74 037 054,19	53 096 883,45	20 940 170,74	TOTAL	134 641 616,55	61 203 636,94	33 447 242,26
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	9 836,39			(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	566 928,29		
Prêts récupérés en cours d'exercice	437 837,30			Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 185 573,66		
				(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

CCIR HAUTS DE FRANCE

Budget Exécuté - 31/12/2021
CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 785 194	3 531 065
Dettes fiscales et sociales	11 800 828	11 103 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	132 417	
Autres dettes :		
TOTAL	15 718 438	14 635 030

CCIR HAUTS DE FRANCE

Exercice au 31/12/2021
PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		191 800,00
Créances clients et comptes rattachés	10 056 608,36	10 500 748,51
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	181 332,08	187 575,16
TOTAL	10 237 940,44	10 880 123,67

CCIR HAUTS DE FRANCE

Budget Exécuté - 31/12/2021
PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation	6 523 935
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	6 523 935

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation	666 786
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	666 786

Budget Exécuté - 31/12/2021
FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Informations financières				Chiffre d'affaires
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Couche-part du capital déduction (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	
1. Filiales (détenues à plus de 50 %)					
SCI GRAND HAINAUT	28 353 000	2 307 730	26 353 000	287 156	5 385 951
STE EXPLOITATION DES PORTS DU DETROIT	15 000 000	94 899 121	11 065 736	-19 150 771	92 808 187
SCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	9 386 000	469 005	9 386 000	158 665	827 828
SCI IMMARTOIS	6 831 000	1 051 844	6 831 000	458 325	845 082
CREIMMO	2 100 000	-849 555	2 100 000	43 108	0
SOGAREL	2 000 000	1 697 688	1 486 269	-114 505	0
SAGEB	2 610 000	20 257 803	1 331 100	4 267 763	42 521 272
SIP HLM	1 604 576	179 146 400	851 336	8 828 157	85 542 382
ARTOIS INVESTISSEMENT	871 875	53 465	809 688	-33 332	0
ATTRACTIVE VALENCIENNES	800 000	-130 556	600 000	-85 092	15 333
AUTRES FILIALES	2 215 406	TOTAL	63 336 068		
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
SOCIETE DES PORTS DU DETROIT	18 018 788	8 166 214	3 223 364	8 224 552	0
SYGOS	10 366 687	nc	3 110 000	nc	nc
GRAND LILLE EXPANSION	3 219 040	-48 886	1 384 848	59 969	0
GRAND HAINAUT EXPANSION	1 887 814	-16 652	799 987	163 388	0
CIMEA	5 500 000	-2 425 197	700 000	-138 650	703 124
COTE OPALE EXPANSION	1 865 000	-263 550	400 000	31 947	0
SCI NORBERT SEGARD	899 750	-341 897	303 475	128 892	387 482
SCI POLECO	300 000	-321 527	150 000	-21 034	222 216
ISARENNE IMMOBILIER	200 000	40 500	960 350	48 989	748 052
AUTRES PARTICIPATIONS			11 132 034		

Budget Exécuté - 31/12/2021
FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		
	Françaises	Etrangères	Participations
. Valeurs comptables des titres détenus :			
. Brute.....	63 336 068		11 132 034
. Netts.....	61 630 655		7 110 069
. Montant des subventions accordées....			33 632 823
. Montant des prêts et avances accordés.....	25 351 239		
. Montant des engagements donnés (*).....			
. Montant des dividendes encaissés.....			

(*) Cautions, avais, garanties

CCIR HAUTS DE FRANCE

31/12/2020

ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT	ECHEANCES A MOINS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS DE CINQ ANS
SERVICE GENERAL	465942,21	1137527,59	1603469,80	16478403,19	1 299 900,12	15 178 503,07	10 505 680,58
FORMATION	31955,37	107204,51	139159,88	718501,60	110 322,98	15 178 503,07	227 492,46
PORTS	524116,70	1405246,01	1929362,71	33895740,26	2 451 276,79	15 178 503,07	20 817 154,51
AMENAGEMENTS	37567,46	582635,34	620202,80	14573770,78	840 267,09	15 178 503,07	2 966 008,33
DIVERS	330703,94	1244996,51	1575700,45	17701521,82	2 404 803,98	15 178 503,07	7 159 509,45
			0,00				
			0,00				
TOTAL: ENSEMBLE DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE	1390285,68	4477609,96	5867895,64	83367937,65	7 106 570,96	75 892 515,35	41 675 845,33